



A.S.B.L.

Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal de l'assemblée générale de la FEFB du 27 février 2010 dans les locaux du Royal Namur Echecs ASBL (Espace Hastimoulin).

Sont présents pour le conseil d'administration:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Pierre VAN de VELDE, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Daniel HALLEUX, Jean HUCHON, Renaud BARREAU, Ivan WERNER et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Monsieur André BRÉDA, membre d'honneur.

Les membres effectifs suivants sont représentés et disposent d'une voix délibérative :

201 Bruxelles (François FONTIGNY.), 207 Deux Fous du Diogène (François Fontigny p.p.), 229 Caïssa Woluwé (Raymond van MELSEN), 244 Brussels (Raymond van MELSEN p.p.), 290 Epicure (Jean-Marie PIRON et Philippe LOMBART), 501 Charleroi (Robert ROMANELLI), 506 Mons (Claudio PIACENTINI p.p.), 514 Fontaine (Renaud BARREAU), 518 Soignies-Echecs (Cédric DUPUIS), 601 Liège (Jean-Christophe THIRY), 609 Seraing (Daniel HALLEUX p.p.), 618 Echiquier Amaytois (Daniel HALLEUX), 619 Welkenraedt (Daniel DEBEUS p.p.), 622 Herve (Jean-Christophe THIRY p.p.), 810 MARCHE (Laetitia HEUVELMANS p.p.), 901 Namur (Fabrice PACOLET), 912 Ciney (Xavier PIRARD), 951 Lasne-Waterloo (Pierre VAN de VELDE), 952 Wavre (Alain TOSSENS, Pierre DEUTSCH),

Ensemble, ces 19 clubs disposent de 38 voix. En outre, Monsieur S. W. de Rixensart a assisté à l'assemblée sans prendre part aux votes.

Sont excusés :

Messieurs Damien ANDRE, administrateur et Marc HANSET, personne mandatée.

Monsieur Pierre DEUTSCH, président de la Ligue du Brabant wallon doit quitter la séance vers 15h.

L'assemblée est placée sous la présidence de Fabrice Grobelny, président du conseil d'administration.

Madame Laetitia Heuvelmans (Ciney) et Monsieur Alain Tossens (Wavre) sont désignés comme scrutateurs.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mars 2009.

Le procès-verbal est approuvé tel quel.

2. Rapports d'activités 2009 et lignes directrices pour 2010

Une brochure est mise à la disposition des membres présents et reprend la convocation, les rapports exposés, le projet de comptes 2009 et de budget 2010.

a. Fabrice Grobelny, président, présente son rapport. L'année 2009 a été assez chargée : la

crise de la fédération belge a requis beaucoup de disponibilité de sa part mais cela ne l'a pas empêché de stimuler l'activité des mandataires de la FEFB et d'être présent sur le terrain des ligues et des cercles francophones, directement ou via le Pion f. En 2010, il vise surtout la relance des contacts internationaux (Association Internationale des Echecs Francophones ou AIDEF) et une réflexion sur la diminution du nombre d'affiliés à la FEFB.

b. Jean-Christophe Thiry, secrétaire, résume son rapport. Il constate qu'il sert régulièrement de personne ressource pour la fédération belge, des collègues administrateurs, des clubs, des joueurs, des tiers. Il entend poursuivre dans cette voie s'il est réélu.

c. Claudio Piacentini, trésorier, commente les comptes de résultats 2009. L'exercice se solde par un léger bénéfice contrairement à 2008. Monsieur Serge Watte suggère de modifier la présentation comptable du résultat de l'exercice.

d. Renaud Barreau fait le point sur les compétitions de la FEFB en 2009 : Championnat individuel, Interclubs, Interligues, Championnat de parties rapides, 1^{er} Festival francophone des Echecs à Arvier. Le championnat interclubs 2010 comportera une compétition junior en plus de la compétition ouverte aux joueurs de tout âge. Le championnat de parties rapides 2010 sera finalement organisé par le cercle de Fontaine. Les candidatures pour l'organisation des compétitions FEFB 2011 doivent lui parvenir le 31 mai 2010 au plus tard. Le calendrier de ces compétitions est diffusé dans le Pion f et sur le site web de la FEFB.

e. Jean Huchon lit son rapport de responsable de la jeunesse. Il entend refondre l'organisation des championnats francophones individuels de la jeunesse à partir de l'édition 2011 et réfléchir à une formule stimulant la formation des jeunes dans les ligues et dans les clubs. Jean remercie Ivan Werner et Renaud Barreau pour leur aide formidable. Les candidatures pour les compétitions FEFB jeunes de l'année scolaire 2010-2011 doivent lui parvenir le 31 mai 2010 au plus tard. Leur calendrier est diffusé dans le Pion f et sur le site web de la FEFB.

f. Daniel Halleux, secrétaire au classement et à l'immatriculation commente son rapport. D'octobre 2008 à octobre 2009, le nombre de joueurs affiliés a diminué de 10%. De janvier 2009 à janvier 2010, la diminution n'est plus que de 3% (1253 affiliés au 13 janvier). Néanmoins, cette désaffection désole Daniel.

Il y a 56 joueurs qui ne reçoivent pas le Pion f suite à un problème d'adresse. Il appartient à leur cercle d'actualiser l'adresse du joueur dans Player Manager et d'y enlever le joueur de la liste « Adresses inconnues ».

g. Raymond van Melsen, responsable des relations publiques résume son rapport chronologique d'activité en 2009 puis il nous fait partager son ressenti contenu dans un opuscule « Relations Publiques ». En résumé, Raymond fait 8 propositions :

- créer une échelle de progression (maître francophone,...) propre à la FEFB afin de motiver davantage les joueurs,
- définir une logique de la communication de la FEFB vers les affiliés et vers l'extérieur,
- finaliser une filière parallèle à nos exigences administratives,
- consolider la formation des moniteurs FEFB,
- reconnaître la matière et la forme d'encadrement d'une « école des échecs », de manière à assurer à la formation des joueurs et des moniteurs une grande visibilité dans le milieu échiquéen et en dehors de celui-ci.
- favoriser des réunions de travail à thème ciblé,
- préférer les dépenses d'accueil des joueurs, d'accompagnement de ceux-ci et de représentation des échecs aux frais consacrés à des récompenses.

h. Damien André, responsable du Vade Mecum, de l'arbitrage et du site web est excusé et Jean-Christophe Thiry souligne les accents principaux de son rapport.

L'édition 2009 du Vade Mecum est un succès, une version en ligne est disponible sur le site de la FEFB. Le forum de discussion de la FEFB a changé d'hébergeur afin de résoudre les problèmes de connexion. L'automatisation des interclubs FEFB est en voie d'achèvement de sorte que pour l'édition 2010, les inscriptions se feront en ligne.

i. Fabrice Grobelny résume le rapport de Marc Hanset, excusé. Le Pion f paraît régulièrement chaque trimestre et il est possible de ne plus recevoir la version papier sur simple demande. La version électronique de chaque numéro est téléchargeable sur le site web de la FEFB.

3. Modifications des statuts et du règlement des tournois

Le quorum de présence requis pour la modification des statuts, à savoir deux tiers des membres effectifs présents ou représentés, n'est pas atteint. La proposition sera représentée à une assemblée générale ultérieure.

Par consensus, l'assemblée décide que pour les votes d'aujourd'hui, les abstentions seront neutralisées.

Concernant le délai de retard permis avant d'être forfait, à la majorité (28 oui, 7 abstentions, 3 non), la phrase suivante est rajoutée au point 1 (Généralités) du Règlement des tournois :

Le temps par défaut prévu à l'article 6.6a des règles du jeu d'échecs de la FIDE est fixé à soixante minutes pour toutes les compétitions de la FEFB entrant en ligne de compte pour le classement Elo belge ou FIDE. Pour les autres compétitions, l'arbitre le précise au début de chaque tournoi.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation des comptes, décharge aux administrateurs.

Fabrice Pacolet et Robert Romanelli font savoir que le 17 février, ils ont vérifié les comptes 2009 de la FEFB ASBL sur base des extraits bancaires et des pièces justificatives et ils en recommandent l'approbation à l'assemblée générale.

L'assemblée approuve les comptes 2009 de la FEFB ASBL. Et par vote séparé, elle accorde décharge aux administrateurs pour leur gestion en 2009.

5. Fixation de la cotisation 2011 et budget 2010.

La proposition de porter à 15 EUR la cotisation des membres de moins de 20 ans à compter de l'exercice 2011 est approuvée à la majorité suite à un vote secret (26 oui, 10 non, 2 abstentions). Si nécessaire, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour adapter les cotisations FEFB à d'éventuelles augmentations de la cotisation demandée par la fédération belge.

Le budget 2010 est approuvé.

6. Elections statutaires.

Les mandats d'administrateur de Damien André, Daniel Halleux, Claudio Piacentini, Jean-Christophe Thiry et Raymond van Melsen viennent à échéance. Ils sont candidats pour un

nouveau mandat.

Aucun autre candidat ne s'est fait connaître pour un poste d'administrateur.

Au scrutin secret, Damien André recueille 38 voix, Daniel Halleux 38 voix, Claudio Piacentini 38 voix, Jean-Christophe Thiry 38 voix et Raymond van Melsen 33 voix (33 oui, 2 abstentions, 3 non). Les cinq candidats sont donc réélus administrateur pour un mandat de trois ans.

Par acclamations, l'assemblée générale élit Monsieur Jean-Marie Piron comme membre d'honneur.

7. Désignation de deux vérificateurs aux comptes pour 2010.

Robert Romanelli et Fabrice Pacolet sont reconduits dans leur fonction pour l'année 2010.

8. Mise en place du comité sportif d'appel

Daniel Debeus (Liège), Claude Dethier (Namur-Luxembourg), Cédric Dupuis (Hainaut), Pierre Deutsch (Brabant Wallon) et Nicolas Rauta (Bruxelles) sont désignés membres du comité sportif d'appel.

9. Exposé de la situation actuelle de la FRBE, vote de principe sur le devenir de la FRBE et désignation des délégués de la FEFB aux assemblées générales 2010 de la FRBE.

La situation financière de la FRBE est catastrophique suite à l'utilisation des fonds faite par l'ancien trésorier de celle-ci. Pour y faire face, le conseil d'administration de la FEFB et le SVDB proposent une augmentation de la cotisation 2011 de la FRBE. La VSF préfère la solution d'un prêt à intérêts remboursable en cinq ans.

Les missions de la FRBE sont également envisagées différemment: au contraire du point de vue exprimé par le SVDB et par le CA de la FEFB, la VSF ne souhaite plus que la FRBE soutienne financièrement la représentation de la Belgique aux compétitions internationales jeunes et adultes et souhaite également réaliser un maximum d'économies sur les frais liés à l'adhésion à la FIDE, y compris le classement FIDE.

Le conseil d'administration de la FEFB a demandé que trois points soient inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 20 mars 2010 de la FRBE : augmentation de la cotisation par joueur affilié de 7,36 à 12 EUR, transformation de la FRBE en une fédération de cercles afin d'éviter des oppositions entre blocs linguistiques et en cas d'échec sur ces deux points, demande de dissolution de la FRBE.

Par consensus, l'assemblée générale soutient le point de vue exposé par le conseil d'administration et invite ses délégués aux assemblées générales 2010 de la FRBE à poursuivre dans la même voie.

Sont désignés comme délégués pour représenter la FEFB aux assemblées générales 2010 de la FRBE: Fabrice GROBELNY, Pierre VAN DE VELDE, Raymond van MELSEN, Daniel HALLEUX, Damien ANDRE, Jean HUCHON, André BREDA, Jean-Marie PIRON, Laetitia HEUVELMANS, Robert ROMANELLI, Fabrice PACOLET, Philippe LOMBART, Alain TOSSENS, Daniel DEBEUS et Jean-Christophe THIRY.

L'assemblée statutaire de la FRBE a lieu le 20 mars 2010. Jean-Christophe enverra l'ordre du jour et la documentation disponible à chaque délégué.

Jean-Christophe Thiry, secrétaire.